

Dossier

La microfinance, modèle anti-crise ou nouvelle bulle?

(Easybourse.com)

Apparu au début des années 70 au Bangladesh, le microcrédit s'est développé depuis sur tous les continents, y compris en France où il permet à un nombre croissant d'autoentrepreneurs de financer leur projet. Avec la crise et la restriction du crédit bancaire, ce mode de financement devient une véritable alternative au prêt bancaire. Mais la croissance effrénée des dernières années a fragilisé une partie des acteurs du secteur, tombés dans certains travers de la finance traditionnelle.

Au départ, il y a une idée simple mais révolutionnaire : prêter aux pauvres afin qu'ils créent leur propre activité génératrice de revenus. Le microcrédit finance aujourd'hui environ 150 millions de microentrepreneurs à travers le monde.

Des milliers d'institutions de microfinance (IMF) ont vu le jour sur le modèle de la Grameen Bank fondée en 1983 au Bangladesh par le prix Nobel de la paix Muhammad Yunus. Ces institutions prêtent aux microentrepreneurs et se refinancent auprès des banques, des pouvoirs publics, ou encore de fonds d'investissement internationaux en microfinance.

Au cours du dernier trimestre, ces fonds qui achètent des parts voire créent des IMF ont vu leurs actifs progresser de 16% après une hausse de 31% en 2008 et de 72% l'année précédente. Ils montrent ainsi une bonne résistance à la crise, même si leurs investissements tendent à se réduire.

«On a eu de grosses craintes avec la crise financière. Mais comme celle-ci n'a pas duré très longtemps, les IMF ont pu la juguler sans trop de conséquences sur leur refinancement», indique Sébastien Duquet, directeur général de PlaNIS, une ONG française d'appui aux IMF et de conseil aux investisseurs.

Un outil de développement

Le ralentissement économique a eu davantage d'impact sur le secteur. Toutefois, le portefeuille mondial de microcrédit, estimé aujourd'hui à 50 milliards de dollars, devrait doubler au cours des dix prochaines années, ajoute-t-il. Le nombre de microentrepreneurs pourrait alors atteindre 300 millions.

«La microfinance peut être une solution à la crise financière parce qu'elle repose sur une éthique qui fait cruellement défaut à la finance classique. La microfinance repose sur le prêt de proximité ; c'est une banque d'intérêt général qui n'est pas obnubilée par le profit», rappelait Jacques Attali, le fondateur de PlaNet Finance, lors d'une conférence donnée en

mars dernier à la Banque africaine de développement à Tunis.

En donnant aux plus pauvres les moyens de s'en sortir par eux-mêmes, elle constitue selon lui *«l'instrument le plus efficace de l'aide publique au développement»*. L'économiste soulignait notamment le potentiel du microcrédit en Afrique, où il est le moins développé. Le secteur devrait y croître de 30% par an au cours des prochaines années. D'autres marchés comme l'Inde sont très prometteurs en raison des carences du système bancaire traditionnel.

Croissance non-maîtrisée

Cependant, la microfinance connaît des dérives qui menacent aujourd'hui ses fondamentaux. *«Il y a eu une croissance trop forte et non maîtrisée de la microfinance dans un certain nombre de pays, qui s'est traduite par une augmentation des impayés avec la crise»*, souligne Sébastien Duquet. *«Parmi les institutions de microfinance que nous accompagnons, le taux de crédits à risque est aujourd'hui de l'ordre de 5% alors qu'il était inférieur à 3% il y a un an.»*

Cette augmentation des impayés s'accompagne d'une multiplication des cas de surendettement. Il n'est pas rare en effet que des microentrepreneurs contractent des microcrédits auprès de plusieurs IMF et se retrouvent dans l'incapacité de rembourser. En outre, un grand nombre d'IMF accordent aujourd'hui des prêts à la consommation qui ne financent aucune activité productive.

Un secteur encore peu encadré

D'après une étude de l'association indienne Sa-Dhan, qui contribue au développement de la microfinance dans le pays, l'endettement moyen des ménages indiens bénéficiant d'un microcrédit est passé de 27 dollars en 2004 à 135 dollars en 2009. De quoi alimenter les craintes de formation d'une bulle à plus grande échelle.

«Le problème de la régulation devient urgent. Il faut une réglementation internationale encadrant le secteur », plaide Jacques Attali. *« Des règles locales existent, mais il manque un corps de règles internationales, comme un 'Bâle II' de la microfinance»*, complète Sébastien Duquet.

Un certain nombre d'IMF se soumettent déjà à l'évaluation d'agences de notation spécialisées qui contrôlent leur allocation de ressources et leur bonne gestion financière.

D'autres créent des « bureaux de crédit » qui leur permettent de partager des informations sur les emprunteurs, afin notamment d'éviter les cas de surendettement.

Car c'est en se régulant que la microfinance pourra continuer à se développer et pallier les carences de la finance traditionnelle. Il en va du sort de 500 millions de bénéficiaires potentiels.

François Schott

Publié le 09 novembre 2009